

Poêle à bois

Réf 134 08 03

Puissance : 8 kW
DIN EN 13240 : 2005-10



Présentation du matériel

Instruction pour l'installateur

Instruction pour l'utilisateur

Pièces détachées

Certificat de garantie



Notice de référence

à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure.



"La chaleur en toute confiance"

127^{ième} RIF, 15
BE 5660 MARIEMBOURG

FRANCO BELGE vous félicite de votre choix.
FRANCO BELGE garantie la qualité de ses appareils
et s’engage à satisfaire les besoins de ses clients.
Fort de son savoir-faire de plus de 80 ans,
FRANCO BELGE utilise les technologies les plus avancées dans la conception
et la fabrication de l’ensemble de sa gamme d’appareils de chauffage.
Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,
au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

SOMMAIRE

Présentation du matériel	p. 3
Colisage	p. 3
Matériel en option	p. 3
Caractéristiques générales	p. 3
Instructions pour l’installateur	p. 4
Avertissement pour l’usager	p. 4
Le local d’implantation.	p. 4
Le conduit d’évacuation	p. 4
Montage de la buse d’évacuation.	p. 5
Conduit de raccordement	p. 6
Descriptif de l’appareil.	p. 3
Principe de fonctionnement	p. 3
Montage du plateau cendrier	p. 6
Pression de fermeture de la porte	p. 6
Contrôles avant mise en service	p. 7
Entretien de la cheminée	p. 7
Instructions pour l’utilisateur	p. 8
Combustible	p. 8
Allumage	p. 9
Conduite de la combustion	p. 9
Décrassage.	p. 9
Entretien du poêle	p. 9
Entretien de la cheminée	p. 9
Conseils importants	p. 10
Causes de mauvais fonctionnement	p. 10
Pièces détachées	p. 11

Cet appareil est conçu pour brûler le bois en toute sécurité

ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation ainsi que pour les besoins de maintenance régulière.

1. Présentation du matériel

1.1. Colisage

- 1 colis : Poêle

1.2. Matériel en option

- Jeu de 4 pieds courts (uniquement 134 08 03 Y)

1.3. Caractéristiques générales

Référence	134 08 03
Dépression optimum de la cheminée Pa	12
Puissance calorifique nominale . . . kW	8
Dimensions utiles du foyer	
- Largeur mm	450
- Profondeur mm	240
- Hauteur mm	365
Dimension des bûches	
- Longueur maxi cm	40
Capacité du cendrier litres	3
Poids kg	100
Volume de chauffe corrigé m ³	280
Rendement %	71
Co (13% O ₂) %	0,1
Température des fumées °C	399
Débit massique des fumées g/s	8,19
Débit combustible kg/h	3,2
Emission de poussières mg/Nm ³	25

1.4. Descriptif de l'appareil

Poêle à bois,

Conforme à la norme EN 13240 : 2005-10

- Appareil de chauffage à fonctionnement intermittent.
- Combustion sur une grille en fonte.
- Combustible bois.
- Chambre de combustion fermée avec parois en fonte.
- Appareil déposable destiné à être installé à proximité d'un mur.
- Buse d'évacuation en fonte, démontable pour raccorder l'appareil soit par le dessus, soit par l'arrière.
- Hublot à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique permettant d'observer la combustion.
- Porte à ouverture latérale, pour le chargement du combustible (à droite du poêle).
- Volet d'allumage.
- Réglage d'allure par volet d'entrée d'air primaire.
- Cendrier de grande contenance.
- Combustion longue durée : L'appareil avec une charge de 4,8 kg de bois sec (voir page 8, § 3.1.) au ralenti (air primaire et air secondaire fermés) et une dépression de 6 Pa, fonctionne dans ces conditions plus de 11 heures.

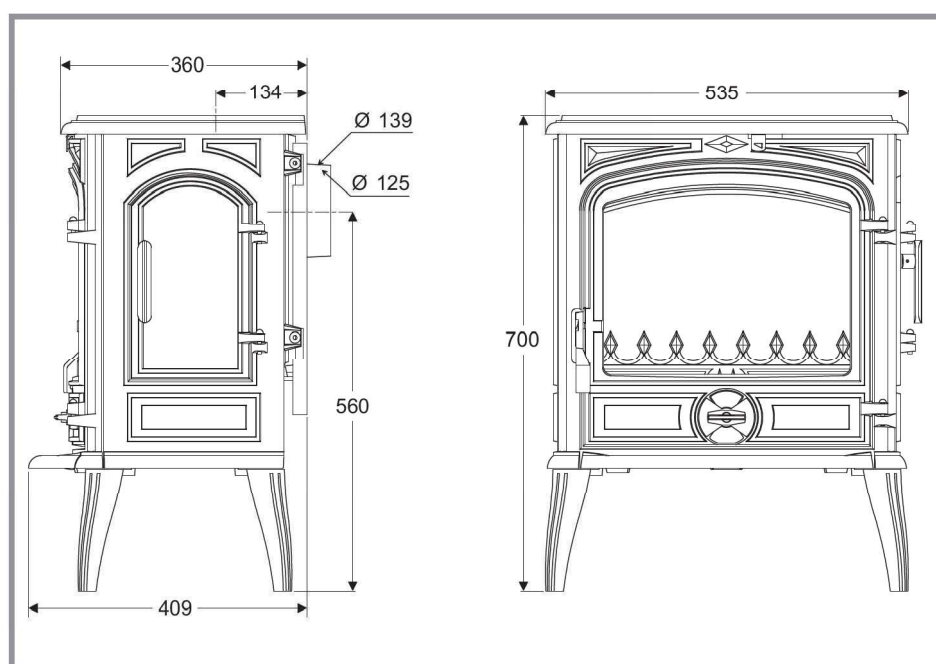


Figure 1 - Dimensions en mm

1.5. Principe de fonctionnement

Le “Savoie” est un appareil conçu pour fonctionner uniquement porte fermée. La diffusion de la chaleur s'effectue essentiellement par rayonnement au travers de la vitre et tout autour du foyer.

La combustion s'effectue dans un foyer chaud avec l'apport d'air primaire par le haut du foyer.

2. Instructions pour l'installateur

2.1. Avertissement pour l'utilisateur

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

Un appareil mal installé peut être à l'origine de graves incidents (incendie de cheminée, inflammation de matériaux d'isolation à base de plastique des cloisons, etc...).

L'isolation de l'appareil et du conduit d'évacuation des gaz doit être renforcée et réalisée suivant les règles de l'art afin d'assurer la sécurité du fonctionnement de l'appareil. Se référer aux réglementations locales en vigueur, notamment :

Pour la France :

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 : Aération des logements.

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Norme NF D 35-302 : Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Le non respect des instructions de montage entraîne la responsabilité de celui qui l'effectue.

La responsabilité du Constructeur est limitée à la fourniture du matériel.

2.2. Le local d'implantation

Ventilation : Pour permettre le bon fonctionnement en tirage naturel, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil ; dans les habitations équipées d'une "VMC" (Ventilation Mécanique Contrôlée), celle-ci aspire et renouvelle l'air ambiant ; dans ce cas l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure, **non obturable**, complémentaire propre à la cheminée et d'une section au moins égale à 50 cm².

Emplacement de l'appareil : Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale. La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication.

Ces pièces doivent être en dépression ou équipées de grilles d'aérations **non réglables**, placées de façon à ne pas être obstruées, pour favoriser la circulation de l'air chaud.

Plancher et cloisons : S'assurer que le plancher est capable de supporter la charge totale de l'appareil. Dans le cas contraire, le renforcer par une chape en béton pour répartir cette charge.

S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique). Dans le cas contraire prévoir une protection appropriée, par exemple une plaque de tôle.

Faire bien attention de respecter les dégagements d'installation jusqu'aux cloisons en matériau

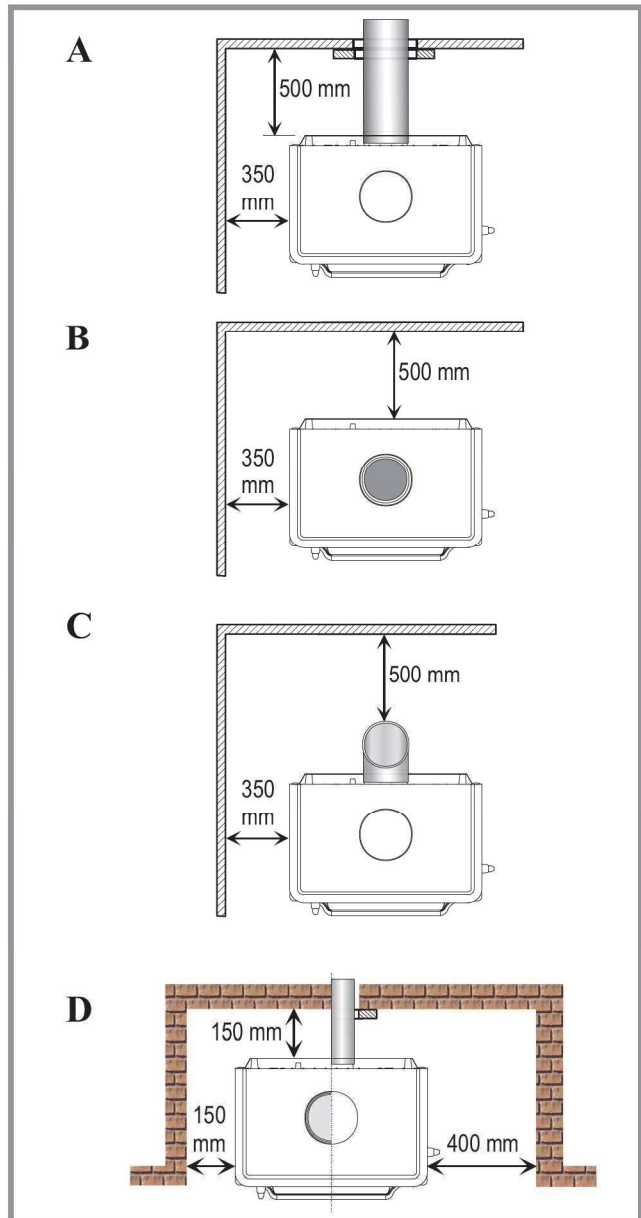


Figure 2 - Dégagement minimum d'installation

combustible (A, B et C, fig. 2). Aux cloisons en matériau non combustible (D, fig. 2), ne mettre aucun objet en matériaux combustibles ou rideaux, tentures etc...

2.3. Le conduit d'évacuation

Conduit existant : Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (voir tableau page 3).
- Le conduit doit être **compatible** avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.
- Le conduit doit être **propre**. Effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissée" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.
- Le conduit doit avoir une **isolation thermique suffisante** : Un conduit dont les parois internes sont

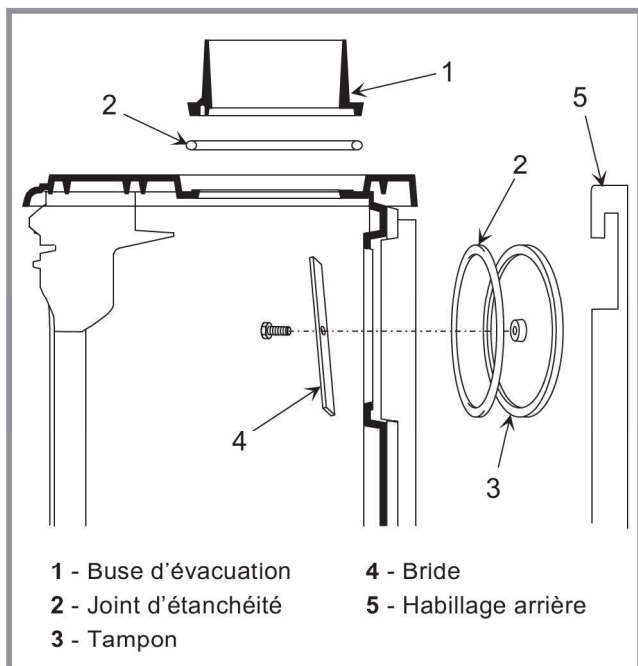


Figure 3 - Départ des fumées au dessus

froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.

- Le conduit d'évacuation doit être étanche à l'eau.
- Le conduit doit être de section normale et constante sur toute sa hauteur. Cette section doit être équivalente au diamètre de raccordement de l'appareil. Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.
- Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.
- Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faite de la maison ou de toute construction à moins de 8 m.
- Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.
- Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.
- Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un antirefouleur efficace ou rehausser la cheminée.
- Si la dépression de la cheminée est bien au-delà des valeurs recommandées, il faut installer un modérateur de tirage sur le conduit de raccordement. **Il doit être visible et accessible.**

Conduit inexistant : Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.
- Il doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère...).
- Il doit permettre un ramonage mécanique.

2.4. Montage de la buse d'évacuation

La buse d'évacuation permet l'utilisation de tuyaux de Ø 125 mm ou de Ø 139 mm selon que le raccordement s'effectue à l'intérieur ou à l'extérieur de la buse.

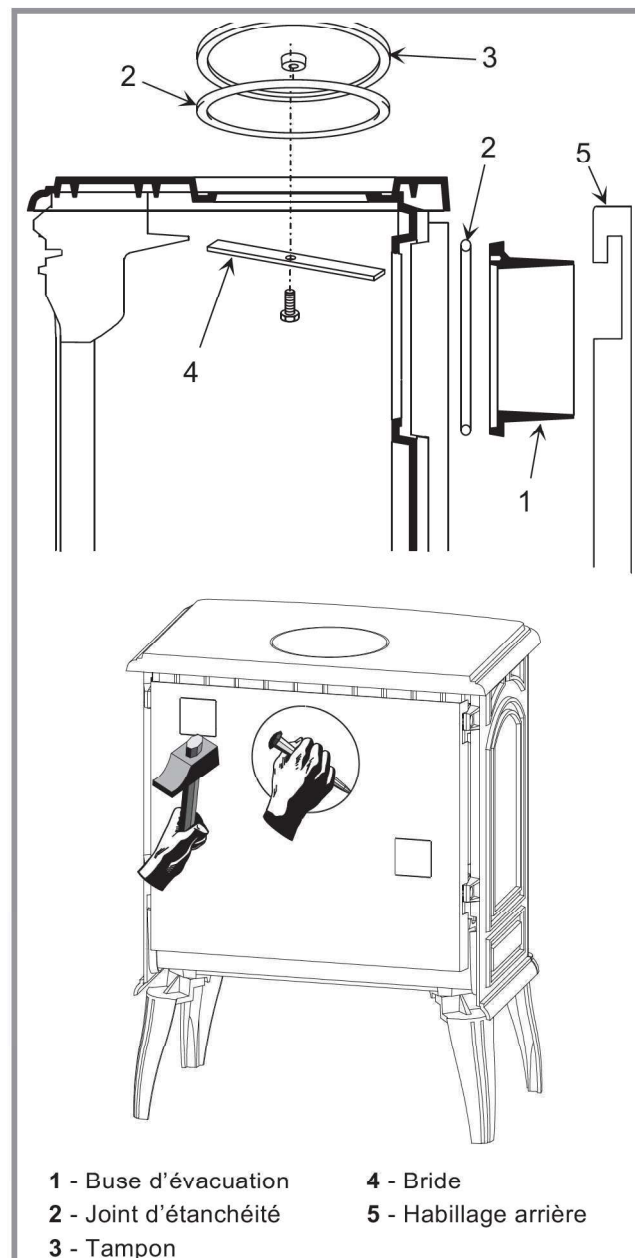


Figure 4 - Départ des fumées à l'arrière

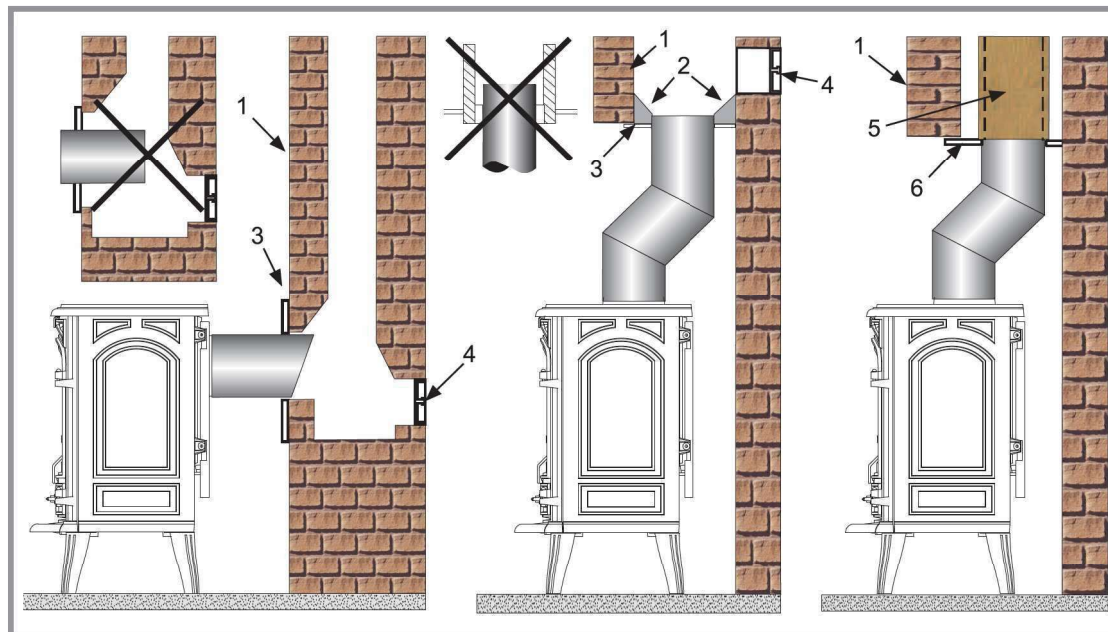
2.4.1. Départ de fumée au dessus (figure 3)

- Placer la tresse d'étanchéité 2 dans la gorge du dessus et fixer la buse 1 à l'aide des 3 vis et rondelles fournies.

L'habillage arrière **ne doit pas être découpé** dans ce type d'installation.

2.4.2. Départ de fumée à l'arrière (figure 4)

- Déposer l'habillage arrière et découper l'emplacement du départ de fumées.
- Déposer la grille de face (fig. 9, p. 7), les deux briques de côté (rep. 23 et 24, page 13) et la chicane (fig. 8, p. 7).
- Démonter le tampon 3 et la bride 4 fixés à l'arrière et les monter sur le dessus de façon étanche.
- Fixer la buse 1 à l'arrière de façon étanche à l'aide des 3 vis et rondelles fournies.
- Remonter les pièces dans l'ordre inverse.
- Replacer l'habillage arrière.



**Figure 5 -
Conduit de
raccordement**

- 1 - Cheminée
- 2 - Matériau réfractaire façonné en entonnoir
- 3 - Plaque non combustible
- 4 - Accès au nettoyage
- 5 - Isolation
- 6 - Plaque non combustible amovible et ventilée

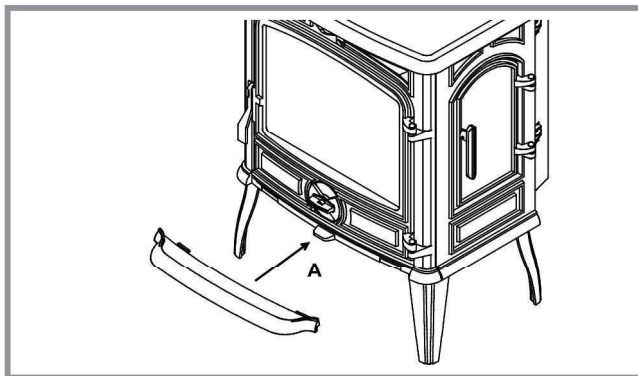


Figure 6 - Montage du plateau cendrier

2.5. Conduit de raccordement

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

- L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.
- L'appareil sera raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : **inox, tôle émaillée...**).
- Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil. Si c'est le cas, la réduction doit être de diamètre immédiatement inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.
- Le raccordement peut se faire, soit verticalement sur un conduit débouchant sous le plafond, soit à l'arrière sur un conduit partant du sol.
- L'emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit d'évacuation se fera de manière étanche.
- Pour les habitations équipées d'une **Ventilation Mécanique Contrôlée**, l'étanchéité doit empêcher l'extracteur d'aspirer les fumées hors du conduit.
- Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et ramonables.

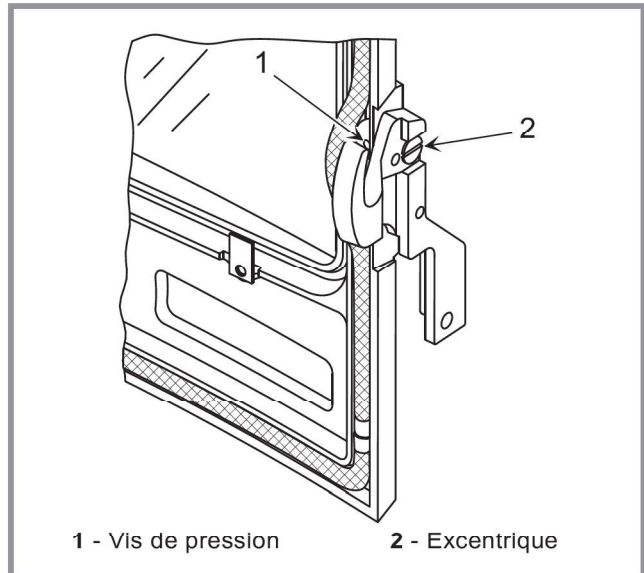


Figure 7 - Réglage du loquet

1 - Vis de pression

2 - Excentrique

2.6. Montage du plateau cendrier

Figure 6

Afin d'éviter toute détérioration au cours du transport, le plateau de récupération a été placé derrière la porte de foyer. La cheminée doit être **impérativement vérifiée et nettoyée par un spécialiste**. Accrocher le plateau au bas de la façade **A**.

2.7. Pression de fermeture de la porte

Figure 7

Le loquet de fermeture de la porte pivote sur un axe à excentrique positionné par une vis de pression.

- Soulever légèrement le joint.
- Desserrer la vis de pression 1.
- Orienter l'excentrique 2 dans la position souhaitée.
- Resserrer la vis de pression 1.

2.8. Contrôles avant mise en service

- Vérifier que les vitres ne sont pas détériorées.
- Vérifier que les passages de fumée ne sont pas obstrués par les composants de l'emballage ou des pièces démontées.
- Vérifier que les joints d'étanchéité du circuit des fumées sont en bon état.

Nota : S'il s'agit d'une tresse en céramique, c'est un consommable et elle est donc amenée à être changée par l'utilisateur.

- Vérifier que la porte ferme bien.
- Vérifier que les pièces amovibles sont à leur place respective (grille, chicane, briques, ...).

2.9. Entretien de la cheminée

Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, ...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.

En cas d'usage fréquent du poêle, procéder à **plusieurs ramonages mécaniques annuels** du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement sur l'appareil.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtre, trappes et appeler les pompiers sans attendre.

N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL (APPEL D'AIR).

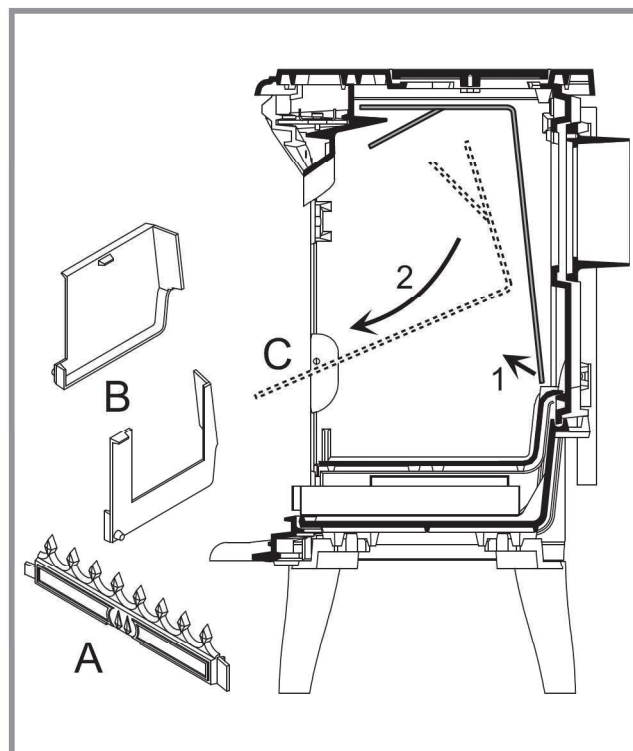


Figure 8 - Dépose de la chicane

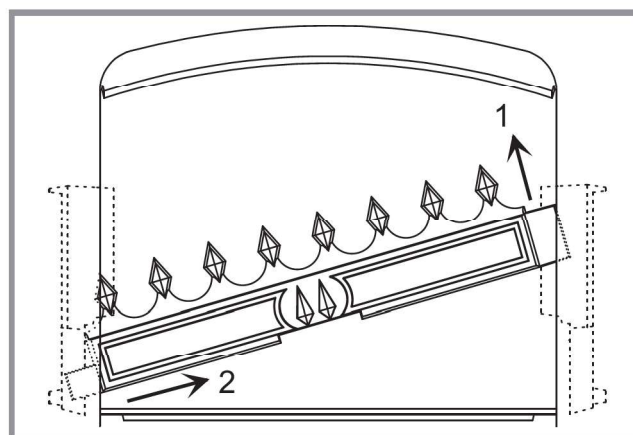


Figure 9 - Dépose de la grille

3. Instructions pour l'utilisateur

Le Fabricant décline toute responsabilité concernant les détériorations de pièces qui seraient causées par l'emploi d'un combustible non recommandé ou par toute modification de l'appareil ou de son installation.
N'utiliser que les pièces de rechange fournies par le fabricant.

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.

“Ne pas utiliser l'appareil par temps doux”

Certaines conditions météorologiques (ex : brouillard et redoux) empêchent un tirage suffisant de la cheminée et peuvent être à l'origine d'asphyxie.

3.1. Combustible

Cet appareil n'est pas un incinérateur.

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé (**humidité <20%**).
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises.

- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées.

• Combustible recommandé

Bois de chauffage : **Charme**

• Combustible de remplacement

Bois de chauffage : Chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, ...).

• Combustibles interdits

Tout charbon et combustible liquide !

- “Bois vert” : Du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement des parois internes et du conduit d'évacuation (suies, bistre, goudron, ...).
- “Bois récupéré” : La combustion de bois traité (traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contreplaqué ou d'aggloméré, palette, ...) provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suies, bistre, goudron, ...), nuit à l'environnement (pollution, odeur, ...) et sont cause d'emballement du foyer avec surchauffe.

☞ “Bois vert” et “bois récupéré” peuvent provoquer un feu de cheminée.

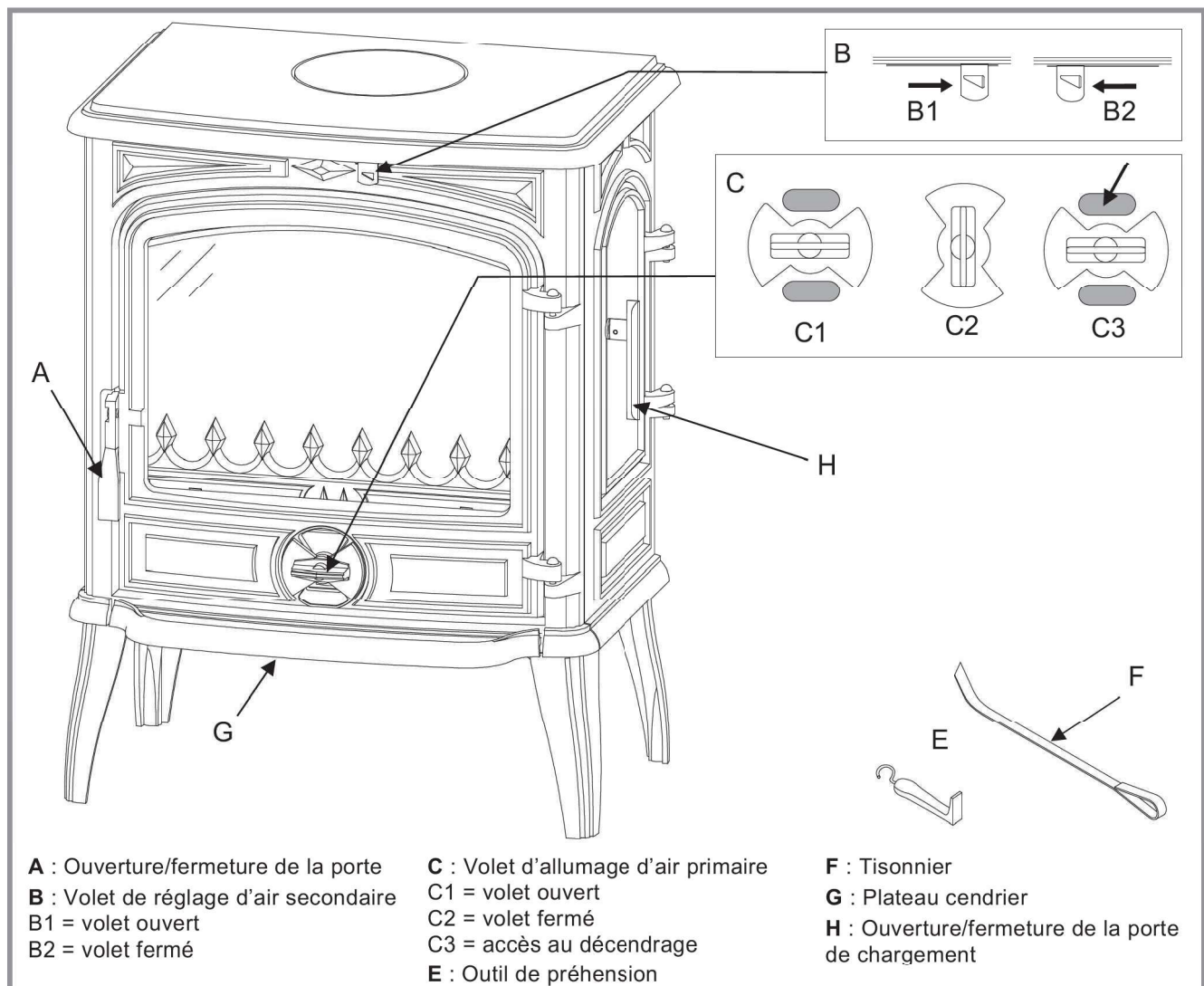


Figure 10 - Organes de manoeuvre

3.2. Allumage

Figure 10

- Ouvrir en grand le volet de réglage d'air secondaire (rep. B1) et le volet d'allumage d'air primaire (rep. C1).
- Ouvrir la porte vitrée.
- Placer sur la grille du papier sec froissé (type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et refermer la porte vitrée.
- Lorsque les braises sont bien vives, charger le foyer avec du combustible et refermer la porte (rep. A) et le volet d'allumage (rep. C2).

Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement et de se sécher.

Lors du premier allumage, l'appareil peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.

- L'intervalle de chargement minimal pour une puissance calorifique nominale est de 45 mn.

3.3. Conduite de la combustion

L'appareil doit fonctionner avec les portes convenablement fermés (rep. A et H). Le contrôle d'allure s'effectue par le volet de réglage d'air secondaire (rep. B). L'expérience vous montrera quelle position vous convient le mieux. La puissance nominale est obtenue avec l'air secondaire totalement ouvert (rep. B1) et l'air primaire complètement fermé (rep. C2).

L'appareil est équipé d'un système "vitre propre" par balayage de la vitre grâce à l'air secondaire.

Le système est d'autant plus efficace que le volet est ouvert.

• Chargement du combustible :

- Ouvrir doucement la porte de chargement (rep. H), sans faire d'appel d'air brutal, afin d'éviter les émanations de fumée dans la pièce.
- Les bûches doivent être placées sur les braises.
- Pour une allure soutenue, veiller à ce qu'il y ait toujours au moins 2 bûches sur le brasier. L'allure du foyer est meilleure lorsqu'il y a plusieurs bûches et qu'elles ne sont pas trop grosses.
- Pour une allure réduite (par exemple la nuit), choisir des bûches plus grosses.
- Refermer la porte de chargement (rep. H).

3.4. Décrassage

- Évacuer les cendres régulièrement.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille, cela freinerait l'arrivée d'air primaire et le feu serait étouffé ; d'autre part, la grille ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.
- Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.
- Insérer le tisonnier dans l'ouverture au-dessus du volet d'allumage (rep. C3, fig. 10, page 8) et secouer les cendres ; descendre jusqu'à ce que des braises incandescentes tombent dans le cendrier.
- Retirer le tiroir-cendrier à l'aide d'un gant de protection.

- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

3.5. Entretien du poêle

- L'appareil doit être nettoyé régulièrement ainsi que le conduit de raccordement et le conduit de fumées.
- Ouvrir la porte vitrée, éventuellement, ôter la grille de face (fig. 9), nettoyer toutes les parois de la chambre de combustion et nettoyer la grille de foyer.
- Le nettoyage de la vitre sera réalisé lorsque l'appareil est froid avec un produit approprié du commerce, après nettoyage, rincer à l'eau claire. Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.
- La vitre en vitrocéramique résiste à une température de 750°C, en cas de bris de verre, suite à une manoeuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer la vitre cassée par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.
- Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec avec une brosse douce ou avec un chiffon légèrement humide. En cas de condensations ou d'aspersion d'eau involontaire, nettoyer les parties souillées avant qu'elles ne sèchent.
- Vérifier l'absence d'obstruction avant un rallumage à la suite d'une longue période d'arrêt.
- L'appareil ne peut être utilisé sur un conduit de fumées desservant plusieurs appareils.
- Maintenir les grilles d'aération libres de toute obstruction.
- Vérifier que l'état des joints permettent une parfaite étanchéité (tampon de chargement, porte vitrée et porte de cendrier). Remplacer les joints d'étanchéité si nécessaire.

3.6. Entretien de la cheminée

Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc...) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

Conformément au Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) vous devez procéder au minimum à deux ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil dont une fois pendant la période d'utilisation.

En cas d'usage fréquent du poêle, procéder à **plusieurs ramonages mécaniques annuels** du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement sur l'appareil.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer les entrées d'air de l'appareil, fermer portes, fenêtre, trappes et appeler les pompiers sans attendre.

N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL (APPEL D'AIR).

La cheminée doit être impérativement vérifiée et nettoyée par un spécialiste.

3.7. Conseils importants

Ce poêle est un appareil qui produit de la chaleur et peut provoquer des **BRÛLURES** par contact.
L'appareil peut encore **RESTER CHAUD** une fois éteint.

INTERDISEZ À VOS ENFANTS DE S'EN APPROCHER.

3.8. Causes de mauvais fonctionnement



☒ : Ce signe vous recommande de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer ces opérations.

Situation	Causes probables	- Action
Le feu prend mal. Le feu ne tient pas	Bois vert ou trop humide	- Utiliser du bois dur d'au moins deux ans de coupe et ayant été stocké sous abri ventilé (page 8).
	Les bûches sont trop grosses	- Pour l'allumage, utiliser du papier froissé et du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues.
	Bois de mauvaise qualité	- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, ...).
	Air primaire insuffisant	- Ouvrir en grand le volet d'air primaire. - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure.
	Le tirage est insuffisant ☒	- Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire. - Vérifier que le conduit d'évacuation est conforme.
Le feu s'emballe.	Excès d'air	- S'assurer que les volets sont bien fermés. - Fermer partiellement ou complètement le volet d'air primaire.
	Le Tirage est excessif ☒	- Installer un modérateur de tirage.
	Bois de mauvaise qualité	- Ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contreplaqué, palette, ...).
Emanation de fumées à l'allumage.	Le conduit d'évacuation est froid	- Réchauffer le conduit en faisant brûler une torche de papier dans le foyer.
	La pièce est en dépression (en pression négative)	- Dans les habitations équipées d'une *VMC, entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé.
Emanation de fumées pendant la combustion.	Le tirage est insuffisant ☒	- Vérifier la conformité du conduit d'évacuation et son isolation. - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire.
	Le vent s'engouffre dans le conduit ☒	- Installer un anti-refouleur sur le couronnement.
	La pièce est en dépression (en pression négative) ☒	- Dans les habitations équipées d'une *VMC, il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire.
Chauffage insuffisant.	Bois de mauvaise qualité	- N'utiliser que le combustible recommandé (page 8) .
	Mauvais brassage de l'air chaud de convection	- Vérifier le circuit de convection (grilles d'entrée, conduit d'air, grilles de diffusion). - Vérifier que les pièces voisines sont équipées de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud.

(*Ventilation Mécanique Contrôlée)

4. Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : Le **type** et la **référence de l'appareil** y compris l'indice littéral de **couleur** (inscrit sur la plaque signalétique ou le certificat de garantie), la **désignation** et le **code article** de la pièce.

Exemple : Poêle bois "SAVOIE", réf. 134 08 03, indice de couleur Y, dessus 352150 EF.

A = 134 08 03 Y ; **B** = 134 08 03 J ; **C** = 134 08 03 L ; **D** = 134 08 03 D ; **E** = 134 08 03 C

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	D	E	Qté
1	100917	Axe de loquet	12x20 M7	A	B	C	D	E	01
2	100939	Axe		A	B	C	D	E	02
3	110404	Clou cannelé	6x30	A	B	C	D	E	02
4	134258	Galet		A	B	C	D	E	01
5	181632	Joint adhésif		A	B	C	D	E	1,30 m
6	166003	Ressort	11x15	A	B	C	D	E	01
7	808001	ED Poignée		A	B	C	D	E	01
8	181607	Tresse de céramique	Ø 9,5	A	B	C	D	E	2,60 m
9	188812	Verre vitrocéramique	379x293	A	B	C	D	E	01
10	189103	Vis	27x8x6	A	B	C	D	E	01
11	189825	Vis à bout plat	M 6x5	A	B	C	D	E	01
12	205362	Habillage arrière		A	B	C	D	E	01
13	222556	Chicane		A	B	C	D	E	01
14	237411	60 Obturateur		A	B	C	D	E	01
15	259015	Patte de fixation		A	B	C	D	E	04
16	270408	Clapet d'air		A	B	C	D	E	01
17	300125	EF Pied	(180 mm)	A			D		04
17	300125	79 Pied	(180 mm)		B				04
17	300125	77 Pied	(180 mm)			C			04
17	300125	MK Pied	(180 mm)					E	04
18	300481	EF Dessous		A	B	C	D	E	01
19	301526	EF Loquet de porte		A					01
19	301526	79 Loquet de porte			B				01
19	301526	77 Loquet de porte				C			01
19	301526	66 Loquet de porte					D		01
19	301526	MK Loquet de porte						E	01
20	301742	EF Rosace		A			D		01
20	301742	79 Rosace			B				01
20	301742	77 Rosace				C			01
20	301742	MK Rosace						E	01
21	303718	EF Tampon de buse		A			D		01
21	303718	79 Tampon de buse			B				01
21	303718	77 Tampon de buse				C			01
21	303718	MK Tampon de buse						E	01
22	303860	EF Buse		A			D		01
22	303860	79 Buse			B				01
22	303860	77 Buse				C			01
22	303860	MK Buse						E	01
23	305014	Brique		A	B	C	D	E	01
24	305213	Brique		A	B	C	D	E	01
25	306276	EF Arrière de foyer		A	B	C	D	E	01
26	307434	EF Grille de face		A	B	C	D	E	01
27	309228	Grille		A	B	C	D	E	01
28	309891	EF Façade		A			D		01
28	309891	79 Façade			B				01
28	309891	77 Façade				C			01
28	309891	MK Façade						E	01
29	310727	EF Côté droit		A			D		01
29	310727	79 Côté droit			B				01
29	310727	77 Côté droit				C			01
29	310727	MK Côté droit						E	01
30	310824	EF Côté gauche		A			D		01
30	310824	79 Côté gauche			B				01

A = 134 08 03 Y ; B = 134 08 03 J ; C = 134 08 03 L ; D = 134 08 03 D ; E = 134 08 03 C

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	D	E	Qté
30	310824 77	Côté gauche				C			01
30	310824 MK	Côté gauche						E	01
31	315607	Conduit d'air		A	B	C	D	E	01
32	325304	Obturateur		A	B	C	D	E	02
33	327903 EF	Plateau cendrier		A			D		01
33	327903 79	Plateau cendrier			B				01
33	327903 77	Plateau cendrier				C			01
33	327903 MK	Plateau cendrier						E	01
34	331104 EF	Porte de foyer		A					01
34	331104 79	Porte de foyer			B				01
34	331104 77	Porte de foyer				C			01
34	331104 66	Porte de foyer					D		01
34	331104 MK	Porte de foyer						E	01
35	352150 EF	Dessus		A			D		01
35	352150 79	Dessus			B				01
35	352150 77	Dessus				C			01
35	352150 MK	Dessus						E	01
36	406816	Bride		A	B	C	D	E	01
37	624042	Cendrier		A	B	C	D	E	01
38	162545	Plaque signalétique		A					01
38	162544	Plaque signalétique			B	C	D	E	01
39	415504 60	Tisonnier		A	B	C	D	E	01
40	101045	Axe		A	B	C	D	E	01
41	134711	Goupille cannelé		A	B	C	D	E	01
42	134749	Goupille 4X20		A	B	C	D	E	01
43	262010	Ecran de porte		A	B	C	D	E	01
44	300991 EF	Loquet de porte		A			D		01
44	300991 79	Loquet de porte			B				01
44	300991 77	Loquet de porte				C			01
44	300991 MK	Loquet de porte						E	01
45	303514 EF	Porte		A			D		01
45	303514 79	Porte			B				01
45	303514 77	Porte				C			01
45	303514 MK	Porte						E	01
46	105006	Tresse de céramique . . Ø 15		A	B	C	D	E	1,60 m
47	134107	Gant		A	B	C	D	E	01
48	181622	Tresse de céramique . . Ø 8		A	B	C	D	E	0,90 m
49	300127 EF	Pied court (option) . . (140 mm)		A			D		04
50	262607	Ecran		A	B	C	D	E	01
51	988867	Porte complète		A					01
51	988878	Porte complète			B				01
51	988879	Porte complète				C			01
51	988890	Porte complète					D		01
51	988917	Porte complète						E	01
52	142881	Joint		A	B	C	D	E	04
53	161027	Pot de retouche			B				01
53	161025	Pot de retouche				C			01
53	161059	Pot de retouche						E	01

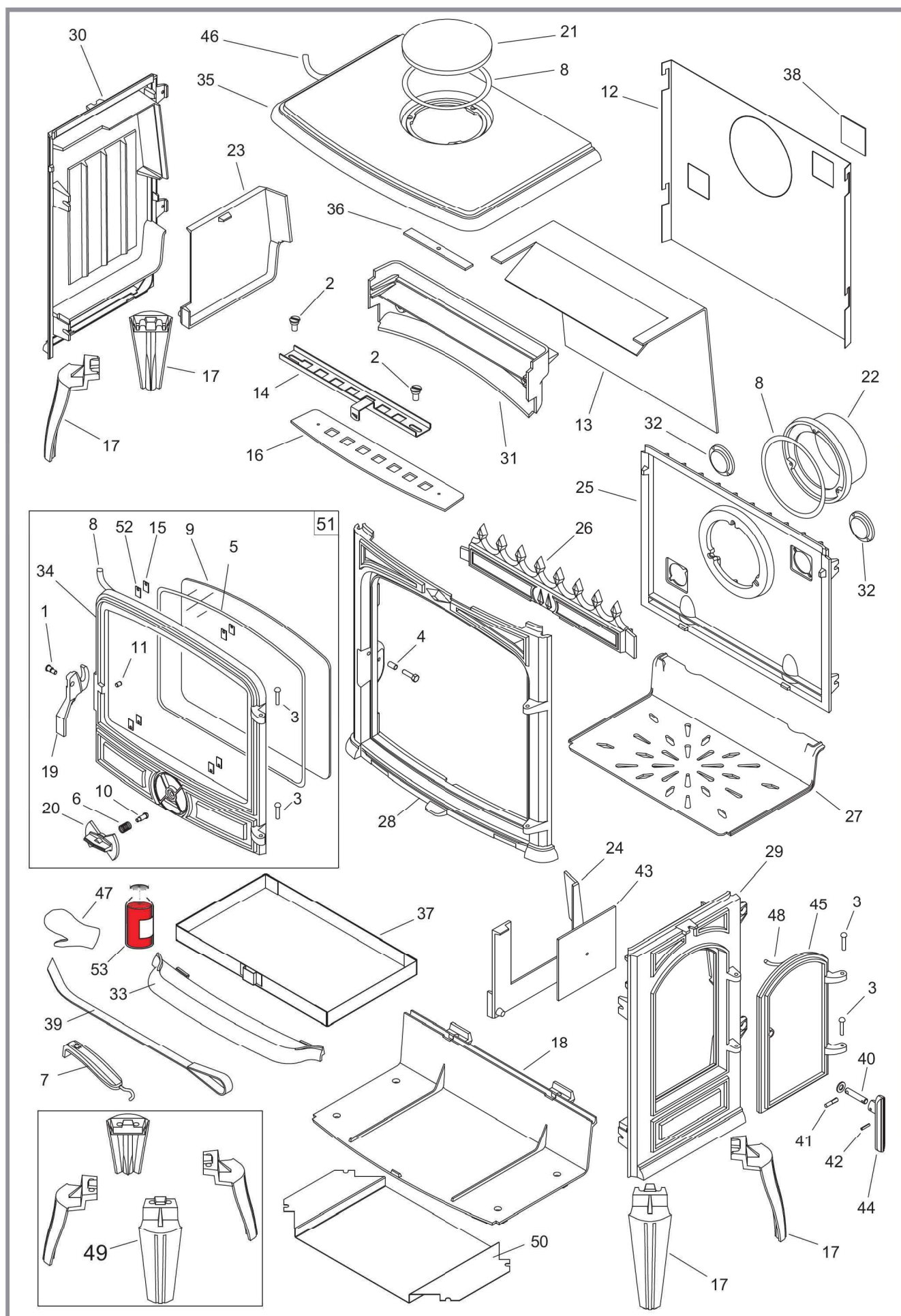


Figure 11 - Vue éclatée de l'appareil



"La chaleur en toute confiance"

§ Certificat de garanties

* Garantie légale

Les spécifications, dimension et renseignements portés sur nos documents ne sont qu'indicatifs et s'engagent nullement le vendeur.

Dans un souci d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services pourra intervenir sans préavis.

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil, et dans le pays où a été acheté le matériel.

* Garantie contractuelle

Nos matériels sont garantis contre les défauts et vices cachés sous condition :

- 1) de l'installation et de la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel.
- 2) du respect des instructions données dans nos documents techniques, notices d'installation et de réglage.
- 3) de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil réalisés conformément aux normes et législations en vigueur et aux indications des notices technique jointe à l'appareil.

Cette garantie porte sur le remplacement, en nos ateliers, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "contrôle garantie" : port et main d'œuvre à la charge de l'utilisateur. De

plus, si les réparations ou l'échange des pièces couvertes par la garantie se montrent trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, décision de changer de réparer l'appareil appartiendra au vendeur.

Notre garantie est de 2 (deux) ans sur tous appareils exception faite des foyers et inserts pour lesquels notre garantie est de 5 (cinq) ans à l'exclusion de :

- 1) Les voyants lumineux, les fusibles, les résistances électriques, les ventilateurs.
- 2) les pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes à savoir : soles et grilles foyères, plaques de fond, cendriers, peinture et traitements de surface des parties décoratives. Sont également exclus de cette garantie les joints et vitres.
- 3) Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui précisé en nos notices.
- 4) les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieur à l'appareil (refoulement de cheminée, effets d'orage, humidité, pression ou dépression non conforme, chocs thermique, coup de feu, etc.).
- 5) Les dégradations de pièces électriques, résultant de branchement et d'utilisation sur secteur dont la tension, mesurée à l'entrée de l'appareil, serait inférieure ou supérieure à 10% de la tension nominale de 220 volts.

* Exclusion de responsabilité

Dans l'hypothèse de fabrication d'un bien à la demande du client, notre responsabilité, en qualité de sous-traitant, ne pourra en aucun cas être engagée à l'égard du client ou des tiers pour défectuosité provenant de l'installation ou d'un défaut de conception du bien

☒ Nom et adresse de l'installateur :

☎ Téléphone :

☒ Nom et adresse de l'utilisateur :

Date de la mise en service : / /

Référence de l'appareil : ☐ 134 ☐ 08 ☐ 03

Couleur : ☐ Y ☐ J ☐ L ☐ D ☐ C

Numéro de série :

Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur.
En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie et l'adresser à :



127^{ième} RIF, 15 – BE 5660 MARIEMBOURG (Belgique)